

Garantie de la Communauté à la Banque européenne d'investissement en cas de pertes résultant de prêts en faveur de projets réalisés à l'extérieur de la Communauté: élargissement et politique de voisinage

2003/0232(CNS) - 17/03/2004

La commission a adopté le rapport de M. Reimer BÖGE (PPE-DE, D) qui approuve la proposition en procédure de consultation, sujette à quelques amendements. Elle estime que la proposition de 300 millions d'euros en prêts pour la Russie et les nouveaux États indépendants occidentaux (NEIO) est insuffisante et souhaite que cette somme soit élevée à 800 millions d'euros. Les députés ont également ajouté une nouvelle disposition demandant à la BEI d'effectuer des études de faisabilité sur l'intégration des pays du Caucase du Sud et des régions d'Asie centrale dans le mandat de prêt de la BEI à compter de 2007.